Initiatives ministérielles

les députés qui s'adressent à cette banque dans l'espoir d'aider les petites entreprises savent que le gouvernement a modifié son mandat de telle sorte qu'elle est maintenant devenue vraisemblablement l'une des banques les plus conservatrices de notre pays. Le gouvernement a en effet enjoint à cette banque de réaliser des bénéfices sans prendre de risques. Dans ces conditions, nous connaissons tous des cas où des emprunteurs ont dû offrir des garanties équivalant à 400 ou 500 p. 100 de la valeur de l'emprunt demandé.

• (1230)

La Banque fédérale de développement n'est plus l'institution de dernier recours, mais bien plutôt l'institution de premier recours, car elle sera on ne peut plus empressée à vous prêter de l'argent si vous n'en avez pas besoin. Si au contraire vous en avez besoin, ce sera vraisemblablement l'une des dernières institutions où vous devez vous adresser, à quelques exceptions près. Je tiens à ajouter que certaines succursales parviennent encore à aider certaines petites entreprises tout en appliquant à leur façon la politique actuelle. Je ne tiens pas à l'écarter tout à fait, mais je voudrais bien que le gouvernement fédéral revise le mandat de la Banque fédérale de développement, surtout à ce moment-ci où l'économie traverse une crise très grave.

Mon honorable collègue a également posé une question au sujet de la nationalisation des banques. Notre parti a reconnu qu'une réglementation efficace des banques était préférable à la nationalisation, reconnaissant ainsi que toutes les banques ont des chartes, que le Parlement du Canada examine de temps à autre ces chartes et la Loi sur les banques, et que c'est à lui qu'il appartient d'adopter la réglementation appropriée en ce qui concerne les affaires bancaires et d'autres aspects du monde financier au Canada. Je tiens à dire au député que d'autres pays, au lieu d'opter pour la simple nationalisation, ont démontré qu'il est indubitablement préférable de procéder à une réglementation efficace et structurée, que c'est tout ce dont on a besoin en fait pour orienter la politique bancaire de façon à servir les intérêts du gouvernement du jour. J'espère que le député trouvera cette réponse utile, car il a posé une question intéressante qui revient souvent. J'espère que ma réponse contribue à rendre les choses plus claires dans l'esprit du député et d'autres personnes également.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour parler de la banque centrale. La Banque du Canada est, bien sûr, la banque nationale qui appartient aux Canadiens. À mon avis, cette banque, à l'heure actuelle, ne sert pas les intérêts des Canadiens. L'orientation suivie par la banque centrale est mauvaise. Je crois que, à quelques exceptions près, même les députés conservateurs devront admettre que le taux d'inflation a tendance à se stabiliser, et compte tenu aussi de l'évolution de la situation économique et de l'entrée en vigueur éventuelle de la taxe sur les produits et services au 1^{er} janvier, que l'orientation actuelle, dis-je, ne peut aboutir qu'à des résultats désastreux. Je suis convaincu que les députés d'en face, s'ils exprimaient leur opinion personnelle, seraient de cet avis.

Je tiens donc à dire que, en ce qui concerne la banque nationale, il ne faut pas perdre de vue que si nous avions un gouvernement différent, des politiques fiscale et monétaire différentes qui seraient en partie reflétées dans l'orientation suivie par la banque centrale, que les conditions dans notre pays seraient quelque peu et même peut-être considérablement différentes. Il faut profiter de cette occasion pour méditer là-dessus.

L'hon. Pierre H. Cadieux (soliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Je dois reconnaître d'emblée que je n'ai pas suivi de très près les changements de positions du NPD. Mais le député de Kingston et les Îles a noté que la position du NPD en matière de nationalisation des banques semble avoir changé, ce qu'a confirmé si j'ai bien compris le leader néo-démocrate à la Chambre. Celui-ci voudra peut-être nous expliquer quand exactement le NPD a modifié sa position.

M. Riis: Ce qui fait la force du Nouveau Parti démocratique, notamment, c'est qu'il prend position. Il a une politique agricole et rurale, une politique des pêches et de la conservation des sols, une politique sociale et une politique dans le domaine de l'habitation. Bref, le Nouveau Parti démocratique prend effectivement position dans tous ces domaines. Nous ne sommes pas comme les